

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 43 (1935)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Morges, résidence savoyarde  
**Autor:** Küpfer, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-33416>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

trouverez bon, il vous rappellera que c'est à votre courage et à votre dévouement que la vigne doit d'être cultivée par des mains libres sur le sol américain...

Nous ne pouvions plus nous quitter. A minuit, lorsque nous nous embarquâmes, le général fut salué par un feu très vif d'artillerie militaire venue de Vevey. Cette compagnie admirable par son habileté et sa belle tenue, est commandée par un capitaine suisse qui a servi longtemps en France. »

La Nouvelle Vevey, située dans une des régions les plus importantes des Etats-Unis, a sans doute, dès lors, continué à prospérer, mais nous n'avons pas de renseignements sur cette époque contemporaine de son histoire. Un abonné ou lecteur de la *Revue historique vaudoise* aurait-il la possibilité de nous donner des informations sur ce sujet ? Nous lui en serions très obligé.

Eug. MOTTAZ.

---

## Morges, résidence savoyarde.

---

Pour mériter le nom de résidence, en une certaine mesure, y eut-il jamais, dans toute l'étendue de la Suisse actuelle, d'autres lieux que les sièges épiscopaux ? Si l'on fait abstraction des châteaux féodaux, qui ne furent guère des résidences princières, nous ne voyons, pour prétendre pleinement à ce titre, que Chillon et Morges.

Et Moudon ? dira-t-on peut-être. Au centre géographique du domaine vaudois de la maison de Savoie, Mou-

don en devint le chef-lieu administratif. Là résidait le bailli de Vaud ; là se réunissaient les Etats ; là, en un mot, convergeaient une foule d'intérêts publics et beaucoup d'intérêts privés. Loin de nous donc l'idée de découronner la pittoresque cité broyarde du nimbe qui l'aurole encore de ce fait.

Mais si le prince régnant était parfois appelé à Moudon par le soin de graves affaires, si même ses visites, en certains cas, se prolongeaient, on ne saurait pour autant parler de résidence. Du reste, cette ville n'a jamais possédé de demeure appropriée aux séjours d'une cour, et c'est par des improvisations qu'elle se mettait en mesure de recevoir les grands personnages qui devaient s'y arrêter<sup>1</sup>.

D'autres villes du Pays de Vaud étaient plus favorisées à cet égard, Nyon, Yverdon, Estavayer, Morat, Rue, Romont, possédaient des châteaux spacieux. Aucune d'elles, pourtant, ne fut élue à demeure pour résidence. Ce privilège, seuls les châteaux de Chillon et de Morges l'ont possédé, grâce à leur situation naturelle.

En ce qui concerne Morges, est-il possible d'apporter là-dessus des précisions suffisantes ? Tel est le petit problème historique dont nous voudrions tenter la solution. Deux séries de documents contemporains éclairent notre sujet, mais indirectement. Car on ne possède ni protocoles, ni lettres personnelles, ni chroniques, ni mémoires, ni aucune autre des sources ordinaires d'information sur la vie de cour, qui abondent pour l'Italie et la France du XV<sup>me</sup> siècle. Nous n'avons guère que des comptes : ceux de la châtellenie de Morges, tout d'abord<sup>2</sup>, puis ceux de la cour de Savoie<sup>3</sup>. L'essentiel de ce qui suit est puisé à ces deux sources.

Il y a une sorte de filiation entre la résidence de Morges et celle de Ripaille. Filiation un peu lâche, sans doute, mais qui nous paraît certaine, et cela nous met dans la nécessité de dire quelques mots de Ripaille.

A l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire au XIV<sup>me</sup> siècle, il y eut là tout d'abord un simple rendez-vous de chasse dans une clairière de la forêt giboyeuse et très accessible. C'est Bonne de Bourbon, la « grande comtesse », qui eut l'idée de transformer ce pavillon primitif en une maison de plaisance, à partir du printemps 1371. Cette « maison de Ripaille », avec ses dépendances en bois, y compris la chapelle, était très différente du château moderne et devait rappeler plutôt, extérieurement du moins, quelque grande villa gallo-romaine. De cet ensemble, rien n'est parvenu jusqu'à nous, car, un demi-siècle plus tard, la résidence favorite de Bonne de Bourbon fit place à l'abbaye de Ripaille fondée par Amédée VIII.

Sous ce nouvel aspect, Ripaille s'achemina rapidement vers sa destination d'ermitage du pieux duc et pape. Ce lieu avait déjà cessé d'être résidence de cour au lendemain du drame de la mort du comte Rouge. Désormais, prédestinée à cela par sa situation, Morges allait recueillir sa part d'une succession aussi profitable qu'honorifique.

C'est par Morges, en effet, que les communications de Ripaille ou de Thonon, par le lac, avec les domaines vaudois de la Savoie étaient les meilleures. Chillon et Nyon sont plus éloignés et trop couverts par les montagnes. A Morges, au contraire, la rive s'ouvre largement en direction des Clées, d'Yverdon et de Moudon. Sur les lignes stratégiques du Pays de Vaud, ces trois points sont essentiels, et leur base commune, c'est Morges. Dès

ses origines, au point de vue militaire comme au point de vue économique, Morges tira de cette situation une importance particulière, que symbolisait alors mieux qu'aujourd'hui la noble masse de son château.

D'autre part, ce château, par la grandeur de ses locaux, se prêtait bien à servir de résidence. Et la présence des princes à Morges est assez souvent attestée au XIV<sup>me</sup> siècle, bien qu'elle n'ait pas toujours, sans doute, laissé des traces dans les documents parvenus jusqu'à nous. Mais ces passages, ou ces séjours, dont nous ignorons la durée, ne permettraient pas de parler d'une véritable résidence. Ils n'en étaient que l'amorce.

Ainsi les comptes de la châtellenie pour 1363-64 (remarquons en passant qu'ils ne remontent pas au delà de 1360) portent cette indication: « ... en hiver, lorsque le prince séjourna (*stetit*) à Morges... » Deux ou trois ans plus tard, un poste comptable important atteste un séjour de quelque durée. On paie plus de 10 livres, soit un millier de nos francs environ, pour la note de deux bouchers de Morges, Perrin Mauliacz et Perrod Thoren, ainsi que pour d'autres dépenses faites à Morges par le prince et son conseil en 1366.

Dans les années suivantes, nous ne possédons que la mention de divers séjours du comte Vert à Morges. On relève 4 jours en mai et juin 1377, 4 en août, 4 en septembre-octobre. En 1379, le comte fut à Morges cinq fois au moins durant le printemps, mais nous ne savons combien de jours ; il y fut encore en décembre. L'année suivante, il y est en janvier, en avril, en juillet, puis du 6 au 20 décembre. En 1381, au mois de novembre, le château ayant consommé 67 setiers  $\frac{3}{4}$  de vin, soit près de 3500 litres, cela suppose un long séjour du prince ou une suite particulièrement nombreuse.

C'est à cette date qu'apparaissent les premières vitres aux fenêtres de la chambre du prince, ainsi que dans la chapelle. Elles furent posées par un verrier désigné par ces mots « le maître de Cully ». La présence de ce spécialiste permet-elle de supposer qu'il s'agissait de verrières, et non de simples vitres ? Nous ne nous y risquons qu'en hésitant, puisqu'à la fin du siècle c'est encore de papier huilé que le charpentier morgien Jehan Pitet munira, en les réparant, les fenêtres de la chambre chauffable du château (*stupha*).

Un certain souci d'aménagement plus moderne se manifeste à cette époque, et nous y verrions sans hésiter l'influence de Bonne de Bourbon. Il y a une seconde chambre chauffable par un poêle, désormais ; et dans l'une et l'autre on perce ou remanie des « fenêtres françaises », de style gothique, probablement, dont deux du côté de la ville. De même on remanie et même on déplace les cheminées des deux grandes salles (*aula superior* et *magna aula inferior*).

L'année 1382 se signale par une animation plus intense. Tout d'abord, c'est une troupe de quatre-vingt balayeurs qui s'emparent du château, pour le nettoyer, après les réparations et aménagements récents. Ils y travaillent un jour à « enlever la terre, la poussière, la paille et autres immondices ». On attendait la visite du duc de Bourbon à sa fille et à son gendre, en juin; et comme le châtelain a noté, parmi ses chiffres, que « Monseigneur de Beaujeu fut aussi présent », nous en concluons que la visite eut lieu, et, sans doute, en grand apparat.

D'ailleurs nous trouvons les princes à Morges avant le mois de juin de cette année-là. En janvier, 4 jours. Il se but alors 2 setiers par jour, soit cent litres environ. En mai, le comte est de nouveau à Morges ; en avril,

le prince héritier, le futur comte Rouge, l'a précédé, et l'on paraît avoir fait un tantinet bombance dans sa suite. Le châtelain Nicod Evrard a noté: payé à Perrod Thoren (qui semble avoir été boucher et aubergiste, cas fréquent alors) pour le pain, 20 sous ; pour 2 *picersis* (?) avec une demie d'huile, 4 sous 2 deniers; pour 370 œufs, 8 sous 2 deniers (ce qui les met à 1 fr. 20 la douzaine); pour 4 fromages, 8 sous; plus à Girard Benat 20 sous pour des poissons ; plus pour des cépes, 2 deniers ; pour 2 poules, 2 sous 2 deniers. Suivent encore les dépenses faites chez Hugonet le Mulatier, aubergiste aussi et fermier du péage à Morges : 12 pains, 2 sous ; 28 sous 8 deniers pour la « botoillerie », soit le vin ; 65 sous en « fornerie », soit pâtisserie, et 110 sous 8 deniers en « cuisine », y compris sel, huile, vin, eau, feu, fruit. Le total général est de plus de mille francs. Cette somme sera d'ailleurs dépassée lors du séjour du même prince devenu comte à son tour, les 23, 24 et 25 avril 1385. La même année, il revient à Morges, avec sa mère et leur suite. A moins que ce ne soit à Lausanne ; car la note qui consigne les dépenses faites alors à Morges « par certaine quantité des gens de la comtesse Bonne de Bourbon et des gens de Monseigneur », ajoute que ce fut pendant que « ma dite dame demeura à Lausanne »<sup>3 bis</sup>.

On ne retrouve le comte Rouge à Morges, dans nos comptes, du moins, qu'en 1389, à diverses reprises, deux ou trois jours parfois. La princesse sa femme, Bonne de Berry, est notée en novembre. Le comte reparait le 4 septembre 1391. Deux mois plus tard, tous les pays savoyards prennent le deuil de sa mort si prématurée, alors attribuée à une main criminelle<sup>4</sup>.

Après ce drame, Morges, tout comme Ripaille, semble avoir été abandonné. La minorité d'Amédée fut marquée

de troubles et d'intrigues qui retinrent en Savoie les deux princesses rivales, Bonne de Bourbon, l'aïeule, et Bonne de Berry, la mère du jeune Amédée VIII, avec leurs partisans. Deux inventaires pris dans le château de Morges, l'un en 1392 et l'autre en 1395, révèlent ce total abandon par le dénuement du mobilier. A la cuisine, par exemple, on trouve 2 plats d'étain, 5 seaux, 3 pots à cuire, dont 2 sont petits et « modiques », un grand couteau, et le reste à l'avenant. Dans la chambre du prince, il y a un siège en sapin, 4 armoires, dont une seule avec serrure et clef, — c'est tout. Dans la chambre contiguë, dite du *Retrait*, il y a une armoire double où manque une porte avec serrure et verrou. Il y a 8 tables et autant de sièges dans la grande salle (*aula domini*). En 1395, il n'y a plus qu'un seul plat d'étain à la cuisine. Dans la chapelle, où se trouvent deux arches, l'une, de sapin, contient 3 haches, 2 serpes (« vioujoz »), un trident, 7 vieilles casseroles ou marmites, 8 vieux pots à vin, etc., et l'autre arche, de noyer, renferme quelques hardes « de nulle valeur ». La chapelle était évidemment déchue au rang ignominieux de débarras.

La raison indiquée ne suffirait pas à expliquer un tel état de choses, si l'on ne se souvenait qu'à cette époque, et bien plus près de nous encore, les grands du monde, dans leurs déplacements, se faisaient suivre d'importants bagages où se trouvait tout le nécessaire pour transformer bien vite des locaux inhospitaliers en riches appartements. Tapis, tentures, portières, rideaux, étoffes précieuses et multicolores, services de table, tout y était entassé sur les bêtes de somme, et l'art des valets de chambre n'avait qu'à se donner carrière.

C'est le mardi 17 décembre 1398 que le comte Amédée VIII paraît renouer la chaîne rompue des séjours

à Morges. Sa présence fut l'occasion de dépenses dont nous possédons le détail nominatif, mais non l'indication par nature d'objets. Le lieutenant du châtelain, Claude Borgeys y voisine avec Petermand, le ménétrier ; on retrouve un Thoren et la veuve de Hugonet Mulatier, parmi deux douzaines de noms nouveaux. Le révérend curé de Morges y figure aussi pour la modique somme de 5 sous (rappelons que cette ville avait dans son église plusieurs chapelles et divers ecclésiastiques, mais n'était pas une paroisse). Le «braconnier» du comte, c'est-à-dire son veneur, avec 3 valets et 27 chiens, ont en outre fait des dépenses en la maison du vice-châtelain, qui paraît ainsi avoir été aubergiste. Si l'on avait conduit les chiens du comte à Morges, nous en concluons qu'il a dû séjourner quelque temps au château. La note totale, qui est de plus de 4000 fr., le fait déjà penser.

L'année suivante, c'est « l'ourse de Monseigneur » que l'on amène de Morges à Chambéry, au printemps. La présence de cet animal au château est aussi l'indice d'un séjour prolongé. Il serait difficile d'admettre, en effet, que le prince s'encombrât d'une suite aussi embarrassante dans ses déplacements ordinaires. On aimait à tenir captifs des animaux sauvages à cette époque. A Thonon, des cerfs étaient parqués dans les fossés du château, et nos « Bärengabern » et « Hirschengabern » de Suisse allemande témoignent d'un usage alors très répandu.

Notre thèse d'un séjour prolongé de la cour à Morges s'appuie encore sur ce fait singulier qu'en juillet de cette année 1399 le « juif desviveur » Salamin reçut 20 florins « pour ce qu'il avait deviné et trouvé certaines novelles de la veysselle de Monseigneur qui fut naguères perdue à Morges ». L'art des sourciers est un des plus anciens...

Amédée VIII avait épousé, en 1401, Marie de Bourgogne. C'était la troisième princesse française qui, depuis un demi-siècle, ceignait la couronne de Savoie. L'influence française à la cour en fut raffermie considérablement, sinon en politique, car Amédée sut l'esquiver dans ce domaine, du moins dans celui des usages et des mœurs, des lettres et des arts.

A ce moment, la résidence de Morges est sensiblement délaissée, et rares sont les mentions de nos comptes à ce sujet. Mais en 1409, le comte et la comtesse reprennent plusieurs fois le chemin de ce château. En février, nous surprenons de nouveau sur le vif les préparatifs de leur venue. Car Pierre de la Cuisine, qui est aubergiste, se fait alors payer la note des dépenses faites chez lui par certains valets de la cour venus d'Evian, avec le cuisinier Perronet, pour les susdits préparatifs. Ces valets, aidés de 4 manœuvres, ont nettoyé la salle, les chambres et la cuisine du château. Ils y ont apporté des tables, ainsi qu'une certaine quantité de paille pour y faire des lits. La chose est dite expressément. L'ère de la primitive rusticité féodale n'était pas close encore...

Mais elle va céder peu à peu à des besoins nouveaux. Dans les années 1412-1413, on exécute au château d'importants travaux de rénovation intérieure et d'aménagement. Comme trente ans auparavant, on remanie des encadrements de fenêtres dans diverses pièces, dans la grande salle, entre autres, dans les chambres de Madame et de Mademoiselle, etc. On fait des meubles divers. La cuisine, par exemple, possède dès lors un buffet «facto pro domino Amedeo» ; on en fait un autre encore, ainsi que des lits, des sièges, des trépieds «sur quoi sont posés les litières des petits princes». On répare «l'arche des aumônes» ; on fait deux caisses pour y entreposer des

images saintes ; dans la chapelle, la stalle du comte doit être coupée en partie « *pro tendendo les curtines domini* » ; on fait aussi une cage à lapins pour les jeux des enfants, sans doute ; on fait 2 lits appelés « chauds », un candélabre et un autel dans la chapelle, un candélabre dans la grande salle « pour y poser devant le comte une torche ou flambeau », etc. C'est un emménagement dans toutes les règles, mais qui témoigne encore de mœurs quasi patriarcales fort aimables à rencontrer.

Ainsi le château est devenu tout à fait habitable; mais rien, jusqu'en 1420, ne nous permet de dire qu'il ait été longuement habité. A cette date seulement, nous voyons la duchesse Marie et ses enfants passer à Morges la belle saison tout entière, du mardi de Pâques à la Saint-Michel<sup>5</sup>. Le maître d'hôtel, venu en fourrier, achète encore beaucoup de paille, 100 gerbes, sans qu'on nous dise si elle était destinée à la litière des chevaux ou aux lits du personnel. Nous pencherions pour la seconde supposition. Pour les nettoyages, deux hommes seulement ont été engagés, et ils y employèrent une demi-douzaine de balais, à un denier la pièce. Il est de nouveau question d'ameublement et de menuiserie... et l'on prépare un berceau<sup>6</sup>.

Un troisième inventaire, de septembre 1422, reflète les heureux changements dont le château a bénéficié depuis qu'il est plus fréquemment choisi pour résidence. La cuisine est alors pourvue d'un gril, d'une tourtière (*tortorium*) et de trois buffets. Il y a un « lardier » avec deux râteliers et un banc à découper les viandes, muni de sièges, ainsi qu'une planche (*postis*) à pâtisserie, en noyer. La grande salle inférieure possède une litière d'étoffe rouge, un grand buffet, un grand banc (*scannum*) et cinq autres, six grandes tables, etc. Dans la chambre

d'audience, dite *de parement*, il y a aussi tables, chaises, dressoirs, coffre («*escrinaz*»), torchère, quatre landiers de fer, deux cadres (*ramas*) de fenêtres. La chambre de la duchesse a un lit, un fauteuil, un buffet, etc. Imaginons tout cela bien paré de belles étoffes et de tapisseries noblement armoriées, qu'on appelait « la chambre ».

Les comptes de la châtellenie contiennent d'autres notes encore dont nous inférons que la cour résidait à Morges périodiquement. Il y est question une fois de la chambre du conseil, assez souvent de la chambre du maître d'hôtel (*magister hospicii*), parfois aussi de ses dépenses. On y trouve également la mention du pharmacien du duc (*espiciarius domini*, 1422-23), qui est aussi receveur des redevances en cire, dont le produit était assigné aux dépenses de la maison ducale. C'étaient là des charges importantes, puisque le maître de cuisine, en 1399, est un noble Piémontais, le donzel François de Serravalle. Le médecin du prince est désigné à deux reprises. En 1425-1426, c'est Jean Bialet qui revêt cet office (*fisicus domini*); en 1437-38, il a pour successeur Antoine de Maglans<sup>7</sup>.

\* \* \*

A cette dernière date, Amédée VIII, retiré à Ripaille depuis bientôt quatre ans, avait remis à son fils Louis la lieutenance générale du duché. Mais cet adolescent ne suffisait pas à une si lourde tâche ; et l'ermite de Ripaille devait s'occuper encore de mainte grave affaire et recevoir une foule de gens. Comme les visiteurs, après leur audience, rentraient à Morges où la cour se trouvait, on imagine l'animation qui de ce fait régnait en ville et sur le lac.

C'est dans ces années 1435-1436 que la vie de cour à Morges atteignit son apogée, et les mentions qui s'y rap-

portent sont multiples. Relevons-en trois ou quatre parmi les plus intéressantes.

En septembre 1435, le chambrier Jean Ganteret achète 13 aunes de grosse toile « pour faire une couverte à la litière à Madame afin qu'elle ne se gaste ». La même année et le même mois, on emplette à Morges « des jeux de quartes petis lesqueulx ont eu Madame et Monsieur de Genève », frère et belle-sœur du futur duc Louis. Au dire de M. Bruchet, les jeux de cartes apparurent en 1401 à la cour de Savoie ; le duc Amédée s'y passionnait et, dans les loisirs de leurs séjours à Morges, les princes aussi y prenaient grand plaisir. Le jeu d'échecs n'était point cependant détrôné. La même note porte en effet l'achat, à Genève, d'un « tablier pour jeu de tables », c'est-à-dire de trictrac, et « d'échac ». On achète encore près d'un millier d'épingles, dont 187 grosses, « lesquelles a eues Madame pour esbattre avec Monseigneur quand il était malade ». Le jeu d'épingles était très en faveur.

En octobre 1435, la cour fut en deuil du maréchal de Savoie, Mainfroy de Saluces, un des principaux personnages du temps. Il mourut à Morges, d'où il fut transporté à Thonon en grande cérémonie et enterré dans l'abbaye de Ripaille. Son successeur, arrivé à Morges au commencement de novembre, ne tarda pas à se rendre à Ripaille. En décembre, c'est le secrétaire du duc André Mallet qui se rend de Morges à Milan pour affaires importantes. Des messagers passent le lac en toute saison. Parfois, pourtant, ils sont contraints par le mauvais temps à prendre la voie de terre de Morges à Ripaille ou inversément. Vers l'intérieur aussi des messagers rayonnent. Ainsi, le 10 mars 1436, le trompette Rembaud est envoyé vers le prieur de Romainmôtier pour lui faire part de l'heureuse délivrance de la princesse du Piémont, « car

il devait être parrain de l'enfant », une fille, Marie de Savoie. Le lendemain, par le lac, la nouvelle en fut mandée au duc-ermite, à Ripaille<sup>8</sup>.

En 1436 encore, Berribert de Morges et d'autres pêcheurs reçoivent une gratification d'un florin pour avoir souvent conduit sur le lac le prince Louis et lui avoir donné les poissons pris. La même année, le valet de chambre Collet fait la traversée avec le batelier Jean Lombard pour aller quérir à Thonon « une palme de bénédiction pour le jour des Rameaux ».

Quelques jours plus tard (avril) une autre note de batellerie paraît être le point final de cette brève histoire. Le majordome Hugues Bertrand fait transporter à Thonon, sur une grande barque de quinze hommes d'équipage, le carrosse (*carreagium*) du prince, le prince lui-même, la princesse Anne de Chypre, la plus belle femme du siècle, a-t-on dit, et la reine-veuve de Sicile, Marguerite, sœur du duc Louis. Ce déménagement paraît bien être le pendant de l'emménagement que nous avons constaté quelque vingt ans auparavant.

Nombre de textes postérieurs marquent cependant que l'abandon de Morges ne fut pas absolu. Jusque vers le milieu du siècle, les mentions de travaux divers pour réparations et entretien des appartements du château prouvent qu'on les maintenait en état de recevoir les princes. Nous n'en donnons pour exemple que le fait suivant. En 1440 la chapelle du château, qui avait retrouvé sa destination<sup>9</sup>, fut dotée d'une pension perpétuelle de dix florins par an sous l'obligation, pour le recteur en charge, de célébrer « convenablement » trois messes basses par semaine.

Ce qui précède permet bien de conclure que sous les princes Amédée VI, Amédée VII, Amédée VIII et Louis, Morges fut bien par moments la résidence de la cour de Savoie. Mais avec ces souverains illustres et leurs familles, combien faut-il imaginer de grands personnages avec leur suite et leurs équipages, combien de fastueux rassemblements, d'ambassades, de cérémonies, de fêtes, de grandes chasses et de spectacles hauts en couleur ?

De ce demi-siècle où Morges a possédé le prestige d'une cour princièrre, est-il demeuré quelque chose ?

Au point de vue matériel, il va sans dire que la ville a dû bénéficier sérieusement de la présence des princes au château. Les notes citées plus haut sont tout à fait démonstratives à cet égard. L'argent, il est vrai, n'abondait pas toujours à la cour ; mais il coulait à pleines mains quand il y en avait.

De là peut-on conclure à un réel essor de la vie morgienne en général ? Ce serait peut-être s'avancer beaucoup. Mais qui dira si, sans la cour, Morges aurait compté autant de familles nobles établies dans ses murs ? Et les bourgeois, s'enrichissant, étaient aisément anoblis, au XV<sup>me</sup> siècle. Leurs primitives maisons de bois font dès lors place à des bâtiments de pierre, spacieux souvent, aménagés avec quelque confort, et de bonne apparence. Au contact des étrangers, qui viennent nombreux pour leurs affaires, les esprits s'ouvrent et se polissent. L'influence française, l'italienne aussi, s'insinuent dans les mœurs du terroir et les adoucissent. Et quand tout cet éclat passager eut pris fin, il en resta de brillants souvenirs. C'est pourquoi nous irions jusqu'à dire que Morges a pris, alors déjà, un peu de ce cachet de bon ton par quoi elle s'est longtemps distinguée<sup>10</sup>.

E. KÜPFER.

NOTES

<sup>1</sup> De Cérenville et Gilliard, *Moudon sous le régime savoyard*, pp. 260 à 262.

<sup>2</sup> Les originaux sont à Turin, mais les archives communales de Morges en possèdent une copie moderne.

<sup>3</sup> D'importants extraits en ont été publiés par M. Bruchet dans *Le Château de Ripaille*, aux pièces justificatives, *passim*.

<sup>3 bis</sup> Le 9 septembre suivant, la même princesse mandait de Ripaille à son châtelain de Morges qu'elle avait ordonné diverses réparations au château, « de manière qu'elle y pût passer l'hiver » (*taliter quod possimus ibidem yemare*).

<sup>4</sup> V. Dr E. Olivier, *Amédée VII de Savoie*, etc., dans *R. H. V.*, 1932, n° 5.

<sup>5</sup> Selon le *D. H. V.*, t. II, p. 268, Amédée VIII envoya sa famille à Morges pour la soustraire à la peste qui régnait alors ailleurs dans ses Etats.

<sup>6</sup> La naissance à Morges de Marguerite de Savoie est antérieure de cinq ans environ, et Philippe, son frère cadet, avait alors trois ou quatre ans. On ne voit pas bien pour quel enfant de Savoie ce berceau était préparé. V. de Montet, *Dict. des Genev. et des Vaud.*, II, 474.

<sup>7</sup> Cibrario, *Origini e progresso*, etc., t. II, p. 227, donne en 1411 Antonio Magliani pour médecin d'Amédée VIII : ces deux noms désignent-ils un seul et même personnage ? Il le semble bien.

<sup>8</sup> Bruchet, *op. cit.*, p. 145, n. 6. Mais selon de Montet, *Dict.*, II, 477, Marie fut le treizième enfant du duc Louis, marié en 1432, à dix-neuf ans. Par contre, le quatrième, Louis, est né en 1436. Comment arranger cela avec le texte si formel cité par Bruchet : «...pro dicendo nova (*sic !*) domino nostro duci de nativitate domine Marie de Sabaudia » ?...

<sup>9</sup> Dans les comptes de la châtellenie de 1440-42, cette chapelle est désignée comme *capella nova*: y avait-il eu interruption ? ou changement de local ?

<sup>10</sup> Cette étude a été présentée, sous une forme un peu différente, à l'assemblée annuelle du Vieux-Morges, en mai 1934.